

Pour affichage immédiat

Programme d'accès en langue anglaise et agente de soutien au programme

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, le 6 décembre 2016 – Le CISSS de la Montérégie-Ouest, à l'instar de tous les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, possède un Programme d'accès en langue anglaise et s'appuie sur différentes lois, dont la Loi sur les services de santé et les services sociaux et la Charte de la langue française pour offrir ses soins et services à la population d'expression anglaise.

Le Programme d'accès en langue anglaise se veut un outil de base pour identifier et communiquer les services accessibles en langue anglaise et ainsi faciliter l'accessibilité de ces services en santé et en services sociaux auprès des personnes d'expression anglaise de la région.

On entend ici par « service accessible en langue anglaise » un service où l'utilisateur peut s'exprimer en langue anglaise et recevoir une réponse verbale adéquate dans sa langue.

Quelles sont nos obligations au CISSS de la Montérégie-Ouest?

Toute personne d'expression anglaise a le droit de recevoir en langue anglaise des services de santé et des services sociaux, **compte tenu de l'organisation et des ressources humaines, matérielles et financières des établissements qui dispensent ces services**, et dans la mesure où le prévoit un Programme d'accès. Tous les établissements doivent élaborer un Programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise pour les personnes d'expression anglaise. Ainsi, le CISSS de la Montérégie-Ouest doit identifier les services accessibles en langue anglaise et prévoir l'adaptation des ressources, entre autres, par le biais du recrutement, de la formation et de l'affectation du personnel nécessaire à la dispensation **de ces services préalablement identifiés**.

Une agente de soutien pour coordonner l'application du Programme d'accès

Madame Myriam Tessier, organisatrice communautaire, a eu le mandat de coordonner l'application des différents volets du Programme d'accès. Ainsi, jusqu'en mars 2018, son rôle est de :

- poser des actions dans le but d'améliorer l'accès à une gamme de services de santé et de services sociaux en langue anglaise aux personnes d'expression anglaise;
- consolider les relations existantes entre l'organisation et la communauté d'expression anglaise de la Montérégie-Ouest ainsi que les partenaires de notre territoire;

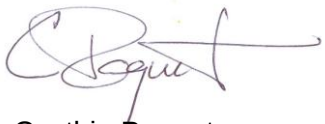
- soutenir l'ensemble des directions du CISSS afin qu'ils puissent mieux définir leurs besoins pour répondre aux demandes de la clientèle d'expression anglaise :
 - contribuer à la révision du Programme d'accès,
 - mettre en place les mesures et les mécanismes requis afin d'améliorer l'accès aux services et assurer la pérennité des soins et services en anglais une fois le projet terminé;
- favoriser l'accès à la documentation en langue anglaise pour la clientèle d'expression anglaise et coordonner les besoins de traduction de nouveaux documents internes.

Le rôle de madame Tessier est également de favoriser au CISSS de la Montérégie-Ouest une meilleure connaissance de toutes les balises entourant la Charte de la langue française qui s'applique dans toutes nos installations.

Pour toute question en lien avec le Programme d'accès en langue anglaise et les volets en découlant, et pour acheminer vos demandes de traduction de documents organisationnels destinés aux usagers, vous pouvez joindre madame Myriam Tessier au :

CLSC et Centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion
3031, boul. de la Gare, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 9R2
Tél. : 450 455-6171, poste 70457
myriam.tessier.csssvs16@ssss.gouv.qc.ca

La directrice adjointe des ressources humaines,
des communications et des affaires juridiques,



Cynthia Paquet